



## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

Le dix-sept du mois de décembre deux mil dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 11 décembre 2018

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. Ludovic BOUTTET, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, Mme ARMAND Josiane, M. Dominique DEMARE,

Etaient excusés : M. Sébastien GAY, donne pouvoir à Mme Josiane ARMAND, M. Philippe VIALON, donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEIGNOL, Mme Julie DEPLATIERE.

Secrétaire de séance : M. Dominique DEMARE

Le compte-rendu de la séance du 26 novembre est approuvé sans réserve.

### Projet d'adressage :

Une commission a été désignée pour ce projet. Les délégués sont : Jean-Pierre Seignol, Josiane Armand, Gilles Simon, Dominique Demare, Ludovic Bouttet.

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des devis reçus pour la nomination des voies et numérotation des adresses. Le Conseil Municipal décide de retenir la Sté Alidade pour un montant de 1910 € HT.

M. le Maire fait part au Conseil Municipal :

- du courrier reçu de la Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles de Rhône-Alpes pour une demande d'adhésion. Le Conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

- de la réunion du Conseil Communautaire et notamment concernant l'assainissement collectif et non collectif. Un audit sera effectué auprès des communes de la CCVAI, les frais de cet audit seront à charge de la CCVAI.

- du cambriolage constaté le 17 décembre, survenu à l'école. Deux portes ont été détériorées, du matériel informatique a été dérobé. Une plainte a été déposée, une enquête est en cours.

Le secrétariat de mairie sera fermé du samedi 22 décembre au mercredi 2 janvier inclus.



M. le Maire et son conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 12 janvier à la salle des fêtes à 11 h 15 et sera suivie du verre de l'amitié.



Fin de séance : 21 h30  
Le Maire,  
Jean-Pierre SEIGNOL

Le secrétaire,  
Dominique DEMARE